



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Le Directeur National

Paris, le 27 septembre 2016

Objet : fonds de solidarité 2017
Réf. : LP/EA/MA/014

Madame, Monsieur,

Pour la cinquième année, l'UNSS met en place un « fonds de solidarité » pour aider les associations sportives des établissements scolaires du second degré en difficultés financières.

Aussi, vous avez la possibilité de demander une aide financière exceptionnelle relative au fonctionnement de l'association sportive de votre établissement en nous faisant parvenir les éléments suivants :

- Courrier du chef d'établissement, président de l'association sportive spécifiant les raisons de la demande
- Courrier du secrétaire de l'association sportive
- Bilan comptable sur l'année en cours et sur les deux dernières années.

Pour cela, nous vous transmettons, ci-joint, le document à remplir en pages 2, 3 et 4 (merci d'effectuer un copier-coller du tableau relatif aux bilans financiers en page 4)

Un dossier incomplet sera irrecevable.

Vous avez jusqu'au 30 avril 2017 pour envoyer votre dossier à votre service départemental UNSS.

La commission nationale se réunira la première quinzaine de juin pour décider des aides financières attribuées. Un bilan des associations sportives retenues (ainsi que non retenues) avec les sommes allouées sera envoyé aux services départementaux et régionaux ; Ces derniers auront la charge de verser les sommes aux associations sportives concernées. Chaque association sportive ayant postulé recevra un courrier officiel de réponse.

Vous remerciant de toute votre attention, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent PETRYNKA

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
Présidents des associations sportives

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS

Copie à :

- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services Régionaux
Conseiller technique pour le sport scolaire auprès des rectrices ou recteurs
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services Régionaux en charge d'un département
Conseiller technique pour le sport scolaire auprès des DASEN